

La LETTRE VERTE du SIVOM

N° 8 - 2012

N° ISSN : 1637-5130
SIVOM SAINT-GAUDENS ● MONTREJEAU ● ASPET ● MAGNOAC
La Graouade route du circuit 31800 Saint-Gaudens Tél : 05 61 94 73 73



EDITORIAL

Continuons ensemble !

Jean-Louis PUISSEUR
Président du SIVOM



C'est une nécessité de développer régulièrement les activités, les évolutions, les orientations du SIVOM afin de vérifier la bonne fin de ses travaux. Il s'agit d'une entreprise publique de proximité, dont les gestionnaires sont les élus des communes adhérentes, issus des conseils municipaux ; ces élus sont aussi des contribuables...

La base d'une mission publique, ici ou ailleurs, c'est l'évaluation honnête et précise du coût des services, afin que chacun et chacune puisse exercer correctement son mandat : la critique, pour être positive et efficace, doit aussi avoir des fondements justes.

C'est le sens de ce document, vers chaque famille du Territoire, avec des précisions et des engagements.

Nos métiers sont publics, et notre responsabilité est engagée au quotidien vers tous nos agents (plus de 200...), tous nos partenaires (près de 20M € de chiffre d'affaires...), vous tous (30 000 habitants desservis...), vers l'Etat (conformité des actes techniques et financiers).

Parfois, la question revient : « Pourquoi faites-vous tout cela ? » Pourquoi l'engagement de beaucoup d'entre vous dans la vie associative sportive, culturelle et autres, municipale (conseillers municipaux, adjoints et maires) ? Parce que chacun est libre de le faire ou pas, parce que ce n'est qu'une partie, parfois importante certes, de notre temps, de notre vie, parce que l'action publique est nécessaire et utile.

Aussi parce que parfois nous créons de l'emploi proche, durable et justifié... Si nombreux sont ceux qui parlent d'emploi sans en avoir créé un seul ! Continuons ensemble !

Cordialement

L'avenir du bois source d'énergie



L'homme a, de tout temps utilisé le bois comme source d'énergie renouvelable.

Elle possède des atouts décisifs face aux énergies fossiles qui se raréfient et dont les prix augmentent de façon considérable. Dans le contexte actuel de crise énergétique et de prise de conscience de la nécessité de préserver notre environnement, le bois énergie s'impose. Son faible coût ne peut qu'accentuer la tendance vers la généralisation de son emploi.

LE SAVIEZ-VOUS

(suite en page 2)

+5 millions

Plus de 5 millions de particuliers possèdent un chauffage au bois !

3^{ème} forêt

Midi-Pyrénées possède la troisième forêt française !

15%

15% des foyers ferait du bois leur source principale de chauffage (la moitié est équipée d'une cheminée)

+500

En France, plus de 500 chaufferies collectives au bois assurent le chauffage en direct ou via des réseaux de chaleur d'hôpitaux, d'écoles, de quartiers...

Les atouts du bois énergie

- ▶ un combustible propre
- ▶ une énergie bon marché
- ▶ une filière d'approvisionnement locale et créatrice d'emplois
- ▶ contribue à l'entretien de nos forêts
- ▶ bénéficie de mesures incitatives

L'EXTENSION DU PIHOURC

Pour un prolongement de l'activité



L'Arrêté Préfectoral du 12 décembre 2008, complété de l'Arrêté Préfectoral du 5 décembre 2011 autorisent le SIVOM à exploiter le site du Pihourc pour une nouvelle durée de 23 ans à partir de 2012 à raison de 85 000 tonnes de déchets enfouis par an, soit 1 900 000 m³ au total.

Des années de bonne exploitation ont forgé ce succès; l'attention permanente de tous aux nuisances éventuelles de toute sorte et au respect de tous les aspects environnementaux ont rendu le SIVOM crédible pour une aussi longue durée de nouvelle exploitation. C'est aussi la garantie de l'avenir du traitement des déchets dans sa zone d'influence.

Les travaux d'extension ont duré 2 ans :

- ▶ 1^{ère} phase en 2010 : Des travaux préparatoires à la création du futur casier n°6 se sont déroulés sur le site avec le terrassement et le busage du ruisseau le Barrail (850 mètres linéaires et un diamètre de 2 m).
- ▶ 2^{ème} phase en 2011 : Création du casier 6 avec le terrassement et la mise en place d'une double étanchéité en fond du casier mais aussi sur les côtés. Création de 2 bassins supplémentaires : un pour la



recupération des eaux et un pour les lixiviats (jus issus de la fermentation des déchets) produits sur le périmètre de l'extension (casiers de déchets 6 et 7). Ces lixiviats seront dirigés vers une station de traitement.

Des travaux, dans un souci permanent du respect de l'environnement... objectif premier : REJET 0

Début d'exploitation : le 12 mars 2012 ont eu lieu les premiers déchargements de déchets

Le bois source d'énergie



Le SIVOM, chauffe et climatise ses locaux !

Depuis plusieurs années, le SIVOM porte une attention particulière au Bois, ressource naturelle très présente sur son territoire et peu exploitée. La démarche du SIVOM en faveur du développement de cette filière pour contribuer aux économies d'énergies fossiles a commencé par l'installation pour ses propres locaux d'une chaudière à bois avec son réseau de chaleur. Avec la valorisation du bois blanc de déchetterie en complément de la filière bois forestière, cette installation pourvoit au confort des 100 employés qu'accueille le site dans le respect de la protection de l'environnement. Sont attendues aussi, avec cette installation, de vraies économies en matière de dépenses énergétiques.

La chaudière à bois du SIVOM

Alimentée par des plaquettes, elle est en service sur le site de la Graouade depuis le mois de septembre 2011. Elle assure le chauffage de 1880m² de bâtiments en hiver, la climatisation de 1040m² de bâtiments en été ainsi que la production d'eau chaude des sanitaires et des vestiaires du service du ramassage des ordures ménagères. C'est un véritable réseau de chaleur qui a été mis en place.

CHAUFFERIE AU BOIS PLAQUETTES avec micro réseau de chaleur et climatisation par absorption

Maîtrise d'ouvrage : SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

Conception et maîtrise d'oeuvre : Énergie Système Ingénierie / Varilhès

Entreprises : COFELY GDF SUEZ / Toulouse
GIULIANI / Valentine FOURCADE / Saint-Marcet
CASSAGNE / Saint-Gaudens

Partenaires techniques et financiers du réseau de chaleur bois : ADEME et Conseil Régional Midi-Pyrénées



Le SIVOM produit des plaquettes

Bois collectés



Broyage



Bois déchiqueté



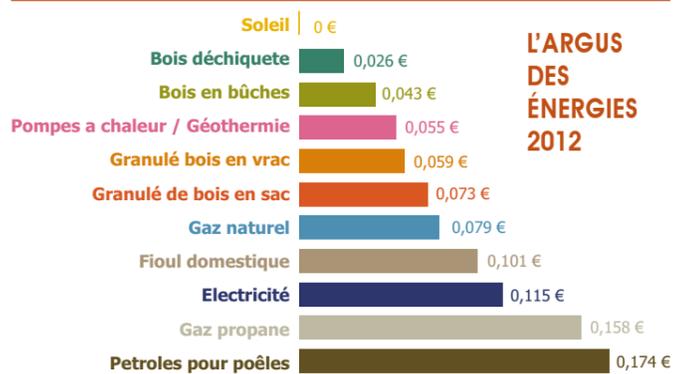
Plaquette forestière



Le SIVOM effectue lui-même sa production de plaquettes de bois pour alimenter cette chaudière. Deux sources différentes pour la fabrication de ces plaquettes :

► **Bois déchiqueté** réalisé à partir de déchets de bois blanc non traité, non peint, collectés dans les déchetteries et auprès des professionnels : palettes, cagettes ... Ce produit est réalisé à la plate-forme de compostage à l'aide du broyeur à marteau muni d'un tapis déferrailleur qui retire clous et agrafes. Le bois déchiqueté est ensuite criblé.

► **Plaquettes forestières** produites à l'aide d'un broyeur à couteaux à partir de dosses de bois et de coupes de bois.



Le SIVOM propose une visite des installations : de l'aire de stockage des plaquettes à la salle de chaufferie au SIVOM à la Grouade / Saint-Gaudens sur inscription préalable en téléphonant au :

0800 573 486
APPEL GRATUIT
(de 8h à 12h et de 13h à 17h)

Le Pôle Bois-énergie du SIVOM

Aujourd'hui, le SIVOM est prêt à accompagner les communes, les collectivités territoriales et autres services publics qui souhaiteraient démarrer une opération de chaufferie.

Il possède toute la logistique nécessaire à la fabrication et la commercialisation de la plaquette bois : camions, bennes, ponts bascule..., broyeur, cribleur... atelier de mécanique poids lourds, engins de chantier... service administratif, pour la gestion et la facturation.

JOURNÉES DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET DURABLE

Les rendez-vous de la filière bois-énergie

La journée du 23 juin 2011

Le SIVOM Saint Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac, la Sous Préfecture de Saint Gaudens et la Direction Départementale des Territoires, ont organisé une journée sur le développement de la filière Bois Énergie en Comminges le 23 JUIN 2011. Le but de cette journée était de développer les thèmes suivants :

- exploitation et valorisation du bois communal
- approvisionnement en combustible bois (bois déchiqueté, plaquettes ou granulés)

- les solutions adaptées à la dimension des collectivités
- enjeux économiques et environnementaux
- les aides au développement du projet (financements)

Étaient invités à participer à cette journée: les élus du Comminges (Conseillers Régionaux, Conseillers Généraux, Maires et membres du Comités Syndical du SIVOM), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les architectes et Bureaux d'Études locaux.



Démonstration de broyage en forêt ou sur le parking de la Grouade

Les Pyrénéennes du 21 au 23 septembre 2012



Le Pôle Bois énergie sur le salon Les Pyrénéennes a permis de poursuivre cette action de sensibilisation au bois énergie. Démonstration de broyage par le SIVOM du Haut Comminges et démonstration de scierie mobile

Qu'ils soient plombiers, chauffagistes, revendeurs de chaudière ou de poêles, exploitants forestiers ou fabricants de plaquettes et de granulés..., les 18 exposants présents ont démontré tout l'intérêt de comprendre et de développer cette filière, alternative crédible aux combustibles fossiles dans de multiples secteurs pour lutter contre les émissions de CO2 comme pour développer une économie locale et durable.

Poêles et Bois du Comminges - 31210 Ponlat
Alter Energie - 31220 Lavelanet de Comminges
Self Climat Morvan - 77200 Torcy
Loisirs 117 - 31800 Estancarbon
Ets Bottarel Hervé & Fils - 31800 Saint Gaudens
Thermonéo Énergies - 31430 Le Fousseret
Francepur - 32360 Castillon Massas
Guntamatic - 67530 Boersch
Hargassner - 31560 Nailloux

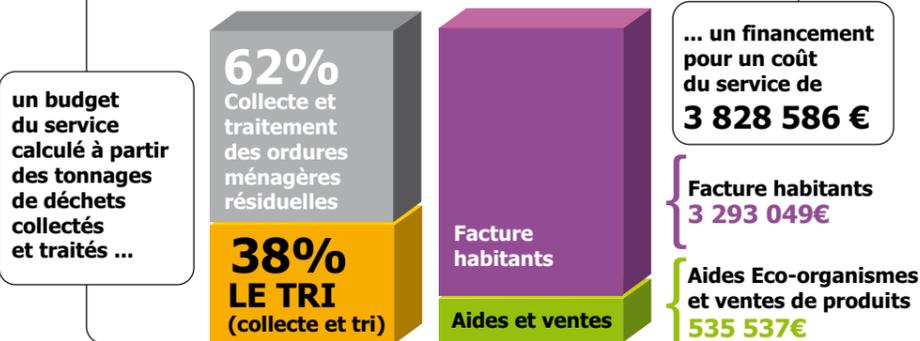
SARL Balmoissière et Miquel - 31210 Montréjeau
3D Pyrénées - 66170 Millas
SARL Cieutat Seilhan - 31430 Le Fousseret
Institutionnels :
ADEME - 31000 Toulouse
Chambre d'Agriculture - 31069 Toulouse
COFOGAR - 31000 Toulouse
COFOR 31 - 31210 Montréjeau

“ Triez plus... et la facture diminue ! ”

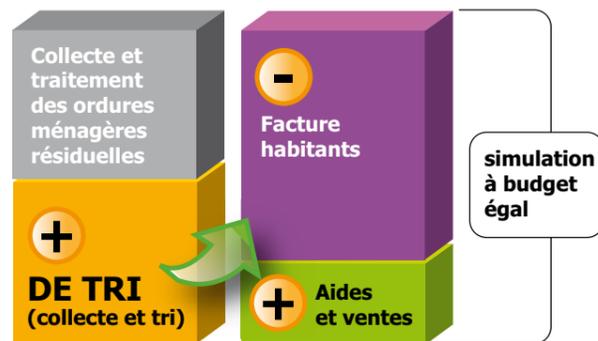


La volonté des élus du SIVOM s'accorde à maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets, et à en faire bénéficier les usagers.

2011, c'est :



Plus on trie, moins on paye !



Triez apporte plus d'aides...

DISPOSITIF NATIONAL DE TRI & RECYCLAGE

Le barème E d'Eco Emballages



assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l'Etat, sa mission s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif au coût le plus juste. Le Point Vert est, à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises à limiter l'impact environnemental des emballages.

Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, **64% des emballages ménagers sont recyclés en France**. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobili-

sant l'ensemble des acteurs : entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage.

Depuis fin 2011, les aides d'Eco-Emballages ne sont plus versées sur la base de soutiens, en partie à la tonne et en partie à la communication (dépenses concernant la communication, nombre d'ambassadeurs de tri, etc...) mais sur les tonnages d'emballages à recycler réellement collectés. Ce système est nettement plus favorable à la collectivité et ainsi les aides ont pratiquement doublées.

En 2011, 1616 t d'emballages collectés (sans le papier, journaux, magazines), ont permis de bénéficier de 238 935 € d'aides financières (pour un tonnage sensiblement équivalent en 2010, l'aide d'Eco Emballages s'élevait à 148 344€)

Le SYSTEM : 15 collectivités s'unissent

463 Communes appartenant au SYSTEM, en se regroupant, ont pu ainsi négocier le tarif de reprises des matériaux et emballages destinés au recyclage.

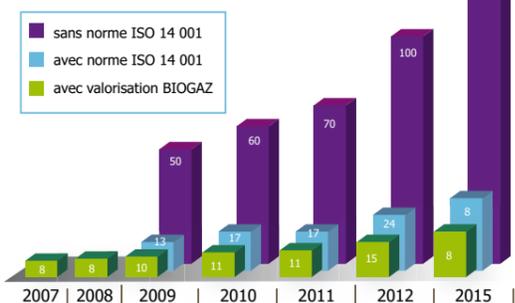
Depuis le 1^{er} juillet 2011, les emballages sont récupérés en sortie du centre de tri, par de nouveaux repreneurs qui les acheminent vers les usines de recyclage.



Valoriser baisse les taxes

L'IS.D.N.D. DU PIHOURC

Evolution de la TGAP (en €)



La TGAP (Taxe générale des Activités Polluantes) est une forme d'impôt. Elle est proportionnelle au degré de pollution engendré par une activité (production de déchets industriels et ménagers, pollution atmosphérique, nuisances sonores, etc...).

Le SIVOM, dans un souci permanent de satisfaire les usagers a pris en compte ces aspects environnementaux et financiers en :

- ▶ valorisant le biogaz
- ▶ obtenant le renouvellement tous les trois ans de la certification du site de Pihourc

L'économie réalisée et future est considérable et répercutée sur la facture de l'utilisateur.

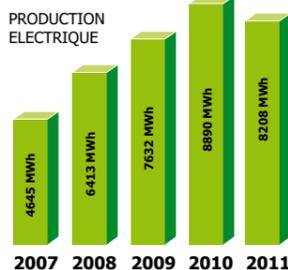
La valorisation du biogaz au Pihourc

La production électrique est en pleine croissance

L'énergie ainsi produite est injectée dans le réseau public et vendue à EDF.

Le captage du biogaz est issu de la fermentation des déchets. Il permet d'éviter que le gaz (méthane) ne se dissipe dans l'atmosphère contribuant à l'effet de serre et au réchauffement climatique.

Sa transformation en énergie, via sa combustion dans des moteurs, assure un revenu appréciable dans le fonctionnement global du SIVOM, qui se répercute sur le tarif de traitement des déchets à travers une baisse de la TGAP.



TGAP 2011

L'ISDND du Pihourc pouvant justifier d'un taux minimum, soit 75 % de valorisation, le montant de la TGAP à verser à la tonne de déchets est de 11 € au lieu de 70 €.

▶ une économie pour les communes du SYSTEM $59 € \times 85\ 645 t = 5\ 053\ 055 €$

La certification du Pihourc

La norme ISO 14 001 est un référentiel international qui définit une méthode pour la prise en compte de l'environnement dans la gestion d'un site en minimisant ses impacts. Elle est attribuée par un organisme certifié.

Pour obtenir la certification ISO 14 001 du site du Pihourc, le SIVOM a développé un SME (Système de Management Environnemental) pour recueillir l'ensemble des données justifiant de son action permanente, sur ce site, en faveur de l'environnement. Ses actions ont porté sur :

En interne, une démarche de progrès : processus d'amélioration continue (comprenant la maîtrise des risques, respect de la réglementation en vigueur).

En externe, amélioration de l'image : impliquer et informer les habitants, le voisinage (réseau de nez), les collectivités adhérentes, les administrations, sur les activités et évolutions du site.

Le respect de l'environnement : intégration du site dans le paysage local, protection de la faune et de la flore.

Des avantages économiques : diminution de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

Le site du Pihourc est certifié depuis décembre 2006 et a été renouvelé en 2009 et 2012.

TGAP 2011

Le montant de la TGAP sur les sites qui ne sont pas certifiés ISO 14 001 est de 70 € la tonne.

▶ une économie pour les communes du SYSTEM : $53 € \times 85\ 400 t = 4\ 526\ 200 €$

Coût de traitement en 2012 sur le site de Pihourc : 76,52 €/T

LE SERVICE DES POMPES FUNEBRES

À votre écoute 7 jours sur 7

Le service des Pompes funèbres est installé dans des locaux situés sur la commune de Clarac. Quatre agents titulaires sont à votre écoute, 7 jours/7, week-ends et jours fériés et répondent à toutes les questions et demandes en matière de services funéraires. Deux à six agents peuvent être amenés à renforcer l'équipe des pompes funèbres pour assurer les prestations funéraires.

En 2011, 285 services ont été assurés par l'équipe des pompes funèbres. L'activité de ce service est très variée et les compétences sont multiples :

Recueillement



Salons funéraires
Démarches
Accompagnement

Transport de corps



Levée de corps
Mise en bière
Transport

Articles funéraires



Cercueils
Plaques
Décoration florale

Fossoyage



Ouverture et fermeture de caveau



CONTRAT OBSÈQUES

Devis gratuit

Pour vous assurer du respect absolu de vos volontés, le service des Pompes Funèbres du SIVOM vous offre la possibilité d'organiser à l'avance vos obsèques pour ne plus avoir à y penser.

31210 CLARAC Tel : 05 61 94 17 40

LA CUISINE CENTRALE DU SIVOM

Un service de qualité

La cuisine centrale du SIVOM emploie 19 agents dont 14 titulaires. 6 personnes sont affectées à la fabrication des repas en cuisine, une dizaine, par roulement, au portage et à la livraison des repas dans les cantines scolaires et aux domiciles des personnes âgées, le reste du personnel est employé au service et à l'entretien... En chiffres pour l'année 2011 :

Self service



290
REPAS/JOUR

Portage repas



182
REPAS/JOUR

Repas scolaire



90
REPAS/JOUR

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Réservé aux personnes de plus de 60 ans et plus ou à mobilité réduite ou sur prescription médicale... Le SIVOM porte une attention particulière à la qualité et à la variété des repas, au respect des suivis diététiques ainsi qu'au petit moment de convivialité partagé lors de la livraison du repas. Les repas sont livrés en liaison froide tous les jours du lundi au samedi dans la matinée.

Le repas du dimanche est livré avec celui du samedi.

Service restauration: Tel : 05 61 94 73 72

LE SERVICE VOIRIE

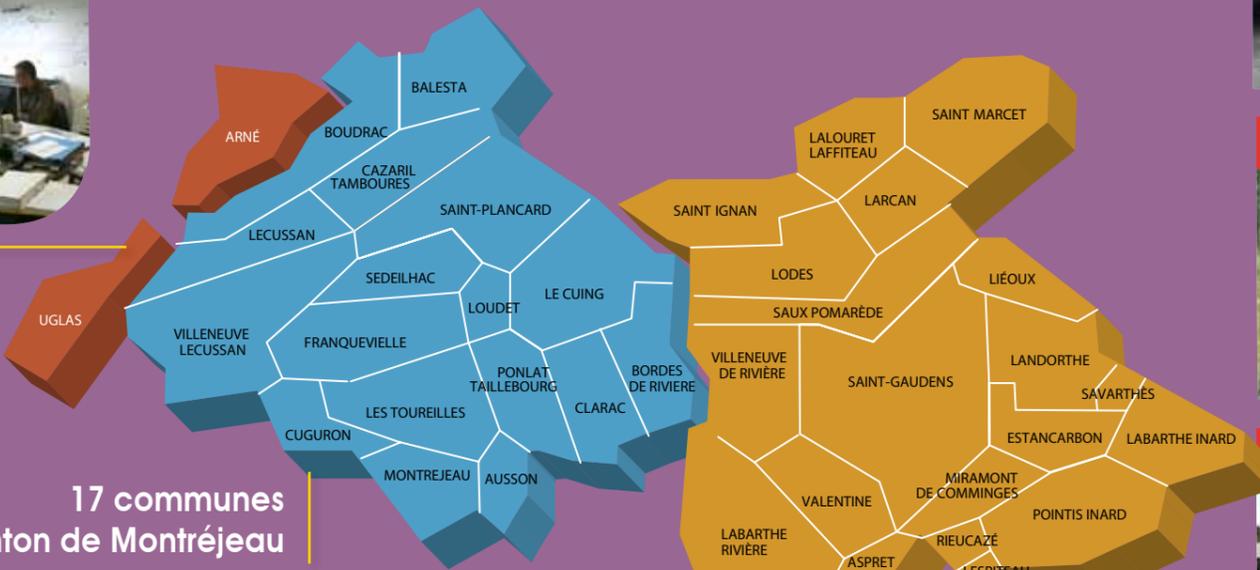
46 communes ont confié les compétences voirie

Le service voirie agit dans le cadre des compétences que lui ont confié les communes adhérentes. Elles concernent essentiellement l'entretien courant du patrimoine routier, de réparations et opérations d'aménagement de travaux et de création d'espace paysager.

Bureau d'étude



2 communes du Magnoac en Hautes-Pyrénées



SERVICE VOIRIE

La Graouade Route du circuit
31800 Saint-Gaudens
Tél : 05 61 94 73 70

Espace vert



Entretien Route



Entretien fossés



Elagage



Maçonnerie



Réparation



21 communes du canton de Saint-Gaudens

Terrassement



Fauchage



Chaussée



6 communes du canton d'Aspet

Le service voirie : 48 agents
3,7 M € de chiffre d'affaires

LE PROJET VERRE

Le défi du Développement durable

Relance du geste de tri du verre



Ayons le geste tri !

Une bouteille en verre sur 4, se retrouve encore dans les ordures ménagères...
Ayons le GESTE TRI !
le verre se recycle à l'infini

La collecte du verre en 2011



Le verre, matériau précieux, est encore trop souvent jeté dans les ordures ménagères. Déposé le dans les colonnes de tri du verre, il pourra être ensuite recyclé à **100% et à l'infini**. L'enjeu écologique est important puisqu'il permet d'éviter le rejet de CO² et d'économiser les matières premières, telles que le sable, le calcaire ou l'eau. Nous sommes tous acteurs de cet enjeu, et le geste de chacun contribue au respect de l'environnement. Selon l'étude réalisée par Éco-Emballages, le SIVOM avait enregistré une baisse de performance pour la collecte du verre. Plusieurs pistes d'amélioration étaient proposées. En 2011, le SIVOM avec le service des Ordures Ménagères a mis en place une campagne de communication importante et des actions, afin de relancer le geste de tri du verre.

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, une grande collecte de verre avec une animation conviviale et attractive dans les 4 déchetteries du SIVOM a remporté un franc succès et une forte participation, dont on ne peut que se féliciter et en remercier les citoyens pour leur effort de tri.

Le DÉFI du Développement Durable
Participez à la grande collecte du verre
Du 1er au 7 avril, rendez vous dans votre déchetterie

Canton d'Aspet
Journée d'animation vendredi 1er avril
Déchetterie d'Aspet
De 14h à 18h30

Canton de Saint-Gaudens
Journée d'animation vendredi 1er avril
Déchetterie de Tourailles
De 8h30 à 12h

Canton de Saint-Gaudens
Journée d'animation lundi 4 avril
Déchetterie de Saint-Gaudens
De 8h30 à 12h et 14h à 18h30

Canton de Castelnau-Magnoac
Journée d'animation mardi 5 avril
Déchetterie de Castelnau-Magnoac
De 14h à 18h30

Pour toute information, 0530 973 458

Une action auprès des enfants dans l'organisation d'un concours d'affiche et la recherche de slogan sur le thème du tri et du recyclage du verre, a été proposée aux écoles primaires des 4 cantons du SIVOM. Quatre écoles ont participé : SENGOUAGNET (31), GARAISSON (65), CAMPUZAN (65) TOURNOUS DARRÉ (65) Le 24 novembre 2011 Mr Verdier, Conseiller Général du canton de Castelnau-Magnoac, Président de la Communauté de Commune du Magnoac a accueilli dans la salle des fêtes de Castelnau Magnoac, le jury du concours ainsi que l'ensemble des enfants ayant participé.



Une autre action menée également : deux groupes d'élèves de 1^{ère} de la section audiovisuel du lycée Bagatelle de Saint-Gaudens, ont réalisé un film mettant en scène le geste de tri et la notion de recyclage du verre à l'infini. Les élèves ont eux même conçu et écrit les scénarios, imaginé les costumes, interprété et filmé les scènes d'un spot publicitaire de 30 secondes et d'un court métrage d'environ 3 minutes. Le cinéma Le Régent partenaire de ce projet, diffusera le spot dans les mois à venir au cours des bandes annonce avant le film.

LES JARDINS EN CARRES

Du compostage au jardin

Des actions de sensibilisation auprès des écoles

Le compostage individuel fait partie des gestes qui permettent d'agir pour prévenir la production de déchets. Le SIVOM, pour sa part produit avec ses services du compost et du BRF (Bois Raméal Fragmenté, constitué par la décomposition des branches récupérées lors de l'entretien, notamment, des bords de route).

Pour sensibiliser les enfants sur l'importance du compostage des végétaux et sur les qualités naturelles du BRF, le SIVOM a donc décidé de développer «Des jardins carrés» auprès des écoles, centre de loisirs et CLAE des communes de son territoire. Nombreux sont les enseignants et éducateurs qui ont répondu favorablement, et qui ont ainsi permis aux enfants de notre territoire, de participer.

Ces actions ont été possibles grâce à :

- ▶ l'association des Communes Forestières, qui a pu ainsi se faire mieux connaître et promouvoir le bois de nos forêts, a fourni les bacs ;
- ▶ l'association des Ateliers du Comminges, qui accompagnent les personnes en situation d'handicap, possèdent un atelier horticole, a fourni des plans de fleurs et de légumes ;
- ▶ et l'association des Chômeurs Associés, avec son atelier de jardinage, les plans de plantes aromatiques.



Un jardin en carrés c'est quoi ?

Une méthode à la portée de tous, qui consiste à cultiver des légumes, des fruits, des plantes aromatiques et des fleurs dans des bacs de dimension moyenne, divisés en carrés de 30 à 40 centimètres de côté, contenant de la terre et du compost.

Respectueux de l'environnement, ce jardinage en carrés, demande peu d'espace et peu d'entretien. Il est accessible à tous, notamment aux enfants, aux débutants et aux personnes à mobilité réduite.

Economique et écologique, ce mode de culture



se passe d'engrais chimiques, de pesticides et de désherbant. De plus, il consomme beaucoup moins d'eau que les jardins classiques.

Une activité pédagogique qui permet de sensibiliser les enfants à la réduction des déchets et par conséquent au respect de l'environnement. La découverte et la pratique de culture simple à mettre en oeuvre s'ajoute à l'apprentissage de la collaboration à une tâche commune à l'école comme en famille. C'est le «jardin plaisir pour les petits et pour les grands» !

Regardons dans nos poubelles !

LE SAVIEZ-VOUS ?

25%

25% de nos ordures ménagères sont d'origines organiques. Par le compostage, cette part est : 100% valorisable et de façon 100% écologique

! Le compostage, c'est la transformation, par l'action des micro-organismes, des déchets organiques en un produit comparable à de l'humus directement assimilable par les végétaux.

L'intérêt du compostage est double et son impact écologique est pertinent :

▶ **réduction du volume des poubelles** par un tri à la source, on consomme alors moins d'énergie pour la collecte des ordures et moins de sacs poubelles

▶ **valorisation des déchets** organiques en créant un amendement de bonne qualité tout en se dispensant de l'utilisation d'engrais chimique. A noter : une goutte d'engrais peut polluer plusieurs m³ d'eau.

Dans nos poubelles, il y a...

391kg/an/personne

La part de déchets domestiques, c'est-à-dire ce que chaque personne dépose annuellement dans la poubelle de son domicile représente : 391 kg. Que retrouverait-on en fouillant dans cette énorme poubelle ?

- ▶ **126 kg de matières biodégradables** (essentiellement des déchets alimentaires)
- ▶ **84 kg de papiers-cartons**
- ▶ **76 kg d'autres déchets (dont 10% de textiles)**
- ▶ **50 kg de verre,**
- ▶ **43 kg de plastiques**
- ▶ **12 kg de métaux**

Pour les emballages qui y prennent une place énorme, chaque Français trie, selon Eco Emballage, en moyenne 46 kg sur les quelques 100 kg produits... On est encore loin du compte. Or, quand on jette un emballage, derrière la boîte de carton ou le bocal en verre, se cachent toutes les ressources naturelles nécessaires à leur fabrication.



Synthèse du RAPPORT ANNUEL 2011

Sur le Prix et la Qualité du Service d'Élimination des Déchets



LES INDICATEURS TECHNIQUES

La collecte des emballages

Emballages et Papiers / Journaux / Magazines collectés en points tri et bacs jaunes



des tonnages en légère baisse ... mais une meilleure qualité de tri

Le verre



La collecte des ordures ménagères



Des tonnages en légère baisse ...

Le service labellisé pour la troisième fois

La collecte dans nos déchetteries



Des tonnages en hausse, une meilleure utilisation des déchetteries par les usagers ...

TOTAL des DÉCHETS COLLECTÉS
(y compris les déchetteries)



Nous trions mieux, continuons nos efforts, mais trions encore plus d'emballages !

La communication

- 760 visiteurs au centre de tri, dans les déchetteries et à l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux).
- Des jardins en carrés pour 22 structures scolaires.
- Le projet « VERRE », la suite... avec les écoliers et les lycéens (concours d'affiche et spot publicitaire).
- 90 visiteurs aux portes ouvertes de la plate-forme de compostage.

Nouvelle collecte : les textiles

- Le SIVOM, support pour la collecte de textiles pour l'association « Le Relais »

L'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux)

- Démarrage de la phase 2 des travaux d'extension sur le site du PIHOURC à Liéoux
- Valorisation du biogaz, toujours une priorité

La plate-forme de compostage

- La production de compost criblé et bio en hausse
- Le SIVOM transforme les palettes et cagettes en plaquettes de bois pour alimenter la chaudière qui chauffe et climatise les locaux sur le site de la Graouade.

Hygiène et sécurité

- Entrée en vigueur de la charte alcool le 1^{er} juillet au SIVOM

LES INDICATEURS FINANCIERS

Les ordures ménagères



- Charges de personnel
- Collecte sélective et Traitement OM
- Frais de fonctionnement
- Frais financiers

- Facturation du service de collecte et de traitement
- Redevance Spéciale
- Vente de matériaux, Soutiens
- Facturation interne

Les déchetteries



- une fréquentation en légère hausse
- augmentation des tonnages (11,06%)
- des tarifs de reprise plus avantageux
- mise en place de la collecte de palette et cagettes
- sensibilisation du personnel à la gestion des conflits

Les projets 2012

- Une nouvelle presse à balles pour le centre de tri.
- Mise en service du casier 6 et arrêt de l'exploitation de la rive gauche sur le site du Pihourc.
- Consultation : création d'une plate forme bois énergie.
- Achat d'un broyeur (compostage et bois énergie).
- Consultation : création de la station de traitement des lixiviats.
- Achat d'un défibrillateur (déchetterie Saint Gaudens).
- Candidature aux « Rubans du développement Durable 2012 ».
- Formation sécurité pour le service collecte
- Nouvel équipement des colonnes à verre pour les personnes à mobilité réduite.
- Dispositif à l'essai pour la collecte des cartons des professionnels Saint Gaudens et Montréjeau.
- Mise en place de colonnes enterrées en centre ville de Saint Gaudens et Montréjeau.
- Création d'un quai supplémentaire à la déchetterie d'Aspet pour pallier aux pics de fréquentation.
- Changement des visuels vieillissants des points tri pour des consignes plus claires.
- Collecte à venir : les meubles.

LA LABELLISATION DE LA COLLECTE

2 labels pour une démarche qualité

L'ADEME et Éco-Emballages ont mis en place les labels Quali-Tri et Quali-Plus pour améliorer la qualité globale des services de collecte.

Ces deux labels, qui s'inscrivent dans les objectifs du Grenelle de l'environnement, incitent les collectivités à atteindre de meilleurs taux de collecte et de valorisation des déchets et introduisent l'évaluation de l'impact environnemental du service de collecte.

Cette labellisation est une démarche volontaire proposée aux collectivités locales de plus de 10 000 habitants avec la compétence «collecte». essentiellement basée sur la capacité de la collectivité à fournir un service de qualité et qui s'articule autour de 4 axes principaux :

- **Le service** : la satisfaction des usagers
- **L'économie** : la maîtrise des coûts
- **L'environnement** : l'amélioration des performances tout en limitant les impacts



- **Le Social** : l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité du personnel

Le SIVOM a obtenu en 2008 le label Qualiplus, en 2011, le label Qualitri concrétisant ainsi l'engagement continu des élus, des agents, à l'amélioration du service.



Ambassadeur de tri, c'est un métier

La collecte sélective, mise en place en France depuis 1992, a permis de créer de nouveaux emplois et notamment ceux d'ambassadeurs du tri. La démarche de communication en faveur du geste de tri portée par ces ambassadeurs directement chez les habitants permet d'installer et de pérenniser la collecte sélective des déchets ménagers en impliquant la participation de la population.

L'ambassadeur est le maillon qui relie les usagers et les agents du service de collecte.

- **IL INFORME** des anomalies de collecte détectées par nos agents ou par les usagers.
- **IL ASSURE** le contrôle qualité des bacs collectés

- **IL SENSIBILISE** les habitants en porte-à-porte en prodiguant des conseils et en rappelant les principales consignes pour «bien trier».
- **IL ANIME** des stands dans des lieux publics, réalise des animations dans des écoles et organise les visites des sites dédiés au traitement des déchets ménagers.

Contactez l'ambassadeur du Tri

Une question posée le plus fréquemment : **Pourquoi mon bac n'a-t-il pas été collecté ?** l'ambassadeur du tri peut vous répondre. Dans le cadre de ses missions, il vous apportera ses conseils et vous serez peut-être amené à le rencontrer, merci de lui réserver le meilleur accueil !

0800 573 486
APPEL GRATUIT
[de 8h à 12h et de 13h à 17h]

Campagne de lavage des bacs

Comme tous les ans, le SIVOM a assuré en juin et au début du mois de novembre, le lavage, de tous les bacs des points de regroupement situés sur le domaine public. Cette opération de nettoyage et de désinfection des bacs qui se fait avant et après la période estivale permet ainsi de maintenir les bacs en bon état et d'assurer hygiène et sécurité pour les agents du ramassage et pour les usagers.



Les bons usages pour la collecte des ordures ménagères

Pour une collecte réussie

Sortez votre sac la veille, sac fermés

► Sortir votre poubelle, votre bac individuel ou votre sac bien fermé, la veille du jour de la collecte (le ramassage des ordures débute à partir de 4h du jour de collecte)

► Rentrez votre poubelle dès que possible après la collecte. Elle ne doit pas encombrer la voie publique et doit être mise à l'abri de tout acte de vandalisme ou de vol.

Pour garder votre ville propre, respectez les conseils et consignes !

Attention aux chiens

► Nos agents rippeurs qui effectuent la collecte des déchets sont fréquemment poursuivis ou agressés par des chiens errant sur la voie publique, qui n'ont, en aucun cas, à être laissés ainsi libres de leurs mouvements. Merci de penser à eux, et de ne pas laisser votre chien divaguer sur la voie publique.

Les DMS en déchetterie

Déchets Ménagers Spéciaux

Ce sont les produits dangereux issus d'usages domestiques et pouvant présenter, de par leur nature chimique, des risques vis-à-vis de l'homme et de l'environnement. Ils doivent suivre une filière de traitement spécifique. (les professionnels ne peuvent pas bénéficier de cette collecte) Quelques exemples : peintures, colles, vernis, radios, solvants (white spirit, acétone, alcool, etc...), aérosols (sauf bouteilles de gaz), phytosanitaires (insecticides, raticides, etc...)

Déposez les à la déchetterie... mais pas dans les ordures ménagères

Des pictogrammes qui parlent, pour les reconnaître.		
Les anciens pictogrammes	Les nouveaux pictogrammes de danger	Risques
ÇA TUE		Dangers pour la santé Nuit gravement à la santé
ÇA AGIT SUR L'ORGANISME		Dangers physiques Je pique ou ça m'empoisonne Nocif ! j'altère la santé
ÇA RONGE		Dangers physiques Dangers pour la santé
ÇA FLAMBE		Dangers physiques Je flambe
ÇA FAIT FLAMBER		Dangers physiques Je fais flamber
ÇA EXPLOSE		Dangers physiques Je suis sous pression
ÇA POLLUE		Dangers pour l'environnement J'altère la santé ou la couche d'ozone

Depuis le 1^{er} décembre 2010 de nouveaux pictogrammes de dangers apparaissent progressivement sur les étiquettes de tous les produits (substances) chimiques. ATTENTION ! Certains dangers ne sont pas symbolisés, lisez entièrement les étiquettes.

La collecte des textiles se développe

Depuis le début du mois de novembre 2011, des bornes pour la collecte des textiles ont été mises en place dans certaines communes du territoire du SIVOM. La sélection des communes a été fonction : du nombre d'habitants, du positionnement des points tri, de la propreté des points tri, de l'existence de bornes de même type sur le territoire (association et privé)



POINTS DE DÉPÔT POUR LA COLLECTE DES TEXTILES :

- Les 4 déchetteries : Saint-Gaudens, Aspet, Montréjeau (Les Tourreilles), Castelnau Magnoac
- Valentine au point tri de la salle des fêtes
- Villeneuve de Rivière au point tri de l'école
- Monléon Magnoac au point tri village
- Aspet au point tri du pré commun
- Labarthe Rivière au point tri village
- Saint-Gaudens : Parking du Bèlédère Boulevard Jean Bepmale Place du 19 mars 1962 Avenue de Boulogne
- Estancarbon : Stade
- Pointis-Inard : Stade

FAITES UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE EN TRIANT VOS ARMOIRES !

Textiles jetés (source ADEME)

12kg PAR AN ET PAR HABITANT

Part aisément collectable

5 à 7kg PAR AN ET PAR HABITANT

Textiles collectés par le SIVOM

6024kg EN 2 MOIS SEULEMENT



Je peux déposer dans le conteneur des petits sacs séparés remplis de :
VÊTEMENTS
LINGE DE MAISON
CHAUSSURES

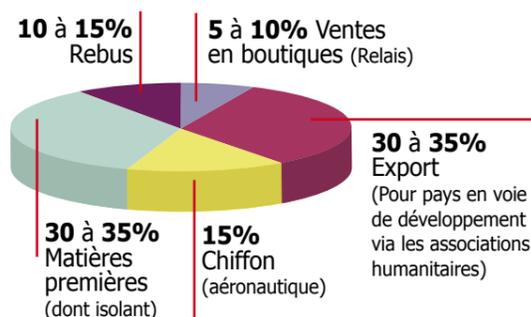
Les bornes sont la propriété de l'association «Le RELAIS» et leur gestion (propreté, enlèvement, vidage), lui en incombe en totalité.

Cette activité a pour double objectif de :

► **Limiter l'impact écologique de nos déchets**

► **Créer des emplois durables pour des personnes en difficultés :** Localement en 2011, 28 emplois à Pau et 27 à Marciac ont été créés. L'objectif d'ici trois ans est de 130 emplois sur les deux sites et de traiter chaque année 3000 tonnes de déchets.

Destination du textile trié



Recycler le plastique

Des idées reçues !

Il faut laver les emballages **FAUX**

- C'est gaspiller de l'eau qu'il faut traiter ensuite.
- Bien les vider, cela suffit pour les recycler facilement

Il faut enlever les bouchons **FAUX**

- Les laisser, c'est plus simple, plus pratique et plus propre (le contenu ne coule pas sur les autres emballages)

Tous les plastiques sont recyclables **FAUX**

- Pas les barquettes, les emballages, les pots de yaourts. Ces emballages sont trop légers et le rapport coût/ bénéfices pour l'environnement n'est pas suffisant

Tous les flacons et bouteilles sont recyclables **FAUX**

- Les bouteilles ou flacons contenant des produits toxiques (huile moteur, white spirit,...) doivent être déposés dans les déchetteries.

Une seule règle : uniquement «les bouteilles et les flacons»



Pour éviter les décharges sauvages et respecter l'environnement !

La collecte des encombrants à domicile

Une fois par an, le service des Ordures ménagères du SIVOM met en place une collecte des objets encombrants. Rapprochez vous de votre mairie pour vous inscrire et connaître les dates de la collecte sur votre canton. Le règlement de la collecte (consignes, déchets acceptés, etc...)

est consultable en mairie... informez vous ! ou contactez nos services :

0800 573 486
APPEL GRATUIT
[de 8h à 12h et de 13h à 17h]

Le SIVOM s'ouvre au public

Quand le compost et le BRF s'exposent

Les matières organiques produites au quotidien dans les foyers, l'entretien des bords de route, la taille des arbres et l'entretien des haies produisent des volumes importants de branchages et de déchets valorisables. Cette matière première encombrante pour ce qui est des déchets verts, souvent brûlée, laissée sur place, a pourtant des vertus et surtout, bien valorisée permet de réduire de façon très significative la production de déchets. Pour le SIVOM Saint Gaudens Montrejeau Aspet Magnoac, la valorisation de ces déchets verts est un véritable enjeu et l'existence d'une plate-forme de compostage adaptée aux différentes productions sur le site de Pihourc à Liéoux, en est la preuve. En effet, sur cette plate-forme, le SIVOM produit et fournit aux usagers : du compost, brut ou criblé, bio ou non, qui peut être utilisé en agriculture ou au jardin, au potager, pour les plantations florales et du BRF (Bois Raméal Fragmenté) utilisé comme ressource pour améliorer les sols agricoles et les cultures.



Atelier créatif pour les enfants : jardinière en brique alimentaire (clin d'oeil pour le tri) remplie d'un mélange de terre et compost

Lors du salon «Les Pyrénéennes», au parc des expositions de Saint Gaudens les 21, 22, 23 septembre 2012, compost et BRF étaient présentés sur le pôle bois énergie du SIVOM comme une des nombreuses prestations liées au bois et à l'activité de la plate-forme de compostage.



Compost et BRF mis en situation dans les jardins en carrés



Le SIVOM a présenté à plusieurs reprises ces deux produits lors de manifestations publiques :

► Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, du 19 au 27 novembre 2011, lors des **Portes Ouvertes** de sa plate-forme de compostage 90 visiteurs (particuliers et professionnels)

► Lors du festival des «**Champs du Possible**» les 24 et 25 mars 2012, sur la place du Pilat, à Saint Gaudens, week-end placé sous le signe de la sensibilisation à la nature, la biodiversité, l'écocitoyenneté.

► Lors des «**Floralies**» à Villeneuve de Rivière et Estancarbon, grand marché de fleurs, plantes, légumes, arbres fruitiers et d'ornement mais aussi de lieu d'information et d'éducation.

TRIER, C'EST SPORT !

La fête des écoles du football du district du Comminges le samedi 9 juin 2012, a réuni au stade de Sède plus de 700 enfants, leurs éducateurs et près de 1300 spectateurs pour une grande fête, une grande journée de partage autour du football.

Au delà du sport et du jeu, les organisateurs souhaitaient qu'à l'issue de cette magnifique journée, le site de Sède soit restitué propre.

Le SIVOM a organisé pour les enfants «une course aux déchets» : dans le sac gris... les ordures ménagères, dans le sac blanc... les emballages recyclables !!! on pèse, on compte les erreurs de tri et on rappelle les consignes de tri lorsque c'est nécessaire. Quatre équipes ont été récompensées pour leur geste de tri et ont reçu le diplôme du «Meilleur Trieur»

On sait bien que les «PETITS trieurs» d'aujourd'hui sont les ADULTES de demain.

Le SIVOM a proposé aux enfants pendant la journée un stand «Kermesse» qui mettait en jeu les emballages recyclables.

Les canettes en aluminium ont fait office de ballon de basket, les bouteilles en plastique de quilles, les plus motivés se sont essayés au difficile jeu de lancer des anneaux sur les bouteilles en verre mais les stars de la journée ont été, sans conteste, les boîtes de conserves au jeu du «chamboul'tout». Le papier, quand à lui, est resté le plus discret et a servi à la décoration du stand.

Journée ludique et éducative, opération réussie : des containers qui débordent et un complexe restitué, PROPRE



Les déchets en image

Dénaturée, défigurée, salie... Les déchets que l'on peut trouver çà et là, déposés comme une offrande à la nature qui nous entoure, sont autant d'empreintes indélébiles et de souillures que nous laissons. Prés, montagnes, rivières, forêts... Aucun lieu de passage n'est épargné.



Les clichés présentés par le Ciné Photo Club Commingeois, nous interpellent quant à la fragilité de notre environnement. Tantôt insolites, touchantes ou révoltantes, les images de «Dénaturée» ne manquent cependant pas de beauté et de poésie. L'exposition «Dénaturée», qui rencontre un réel succès aussi bien auprès des enfants



que des adultes, a commencé son périple dans le cadre de la Semaine du Développement Durable 2012, à la communauté de Communes du Saint Gaudinois et continuera durant les mois à venir sur le territoire du SIVOM et du SYSTEM des Pyrénées (Clarac, Aspet, Montrejeau, ...)

Le SIVOM sur le net

Depuis quelques mois, le SIVOM a créé un site internet qui est en ligne et qui s'enrichit au fil des jours.

On peut y retrouver, outre les informations d'ordre général sur le SIVOM (historique, composition, rôle, ...), les marchés publics, de nombreux renseignements sur les communes adhérentes, sur le tri, sur la collecte et le devenir de tous vos déchets valorisables ou non, sur les différents sites de traitement appartenant au SIVOM, sur l'implication du SIVOM auprès des écoles, du public, etc... Dans la partie «actualité», vous pourrez aussi y retrouver les événements importants qui vous concernent (changement des jours de collecte, d'heure d'ouverture de nos sites, nouvelles collectes mises à votre disposition, etc...) Retrouvez les informations du SIVOM à l'adresse : www.sivom-sigma.org

Vous l'avez peut être aperçu depuis la route départementale qui longe le centre de tri à Saint Gaudens, face au Parc des Expositions.

Ce sapin, en prêt pour quelques mois au SIVOM, a été entièrement réalisé en bouteilles plastiques de couleur verte et rouge, l'étoile est en tétra brik.

Il a été construit par le SIVOM du canton de L'Isle en Dodon, avec le concours du SIVU Enfance Jeunesse et des CLAE du canton.



INFOS PRATIQUES
DU SIVOM
SAINT-GAUDENS
MONTREJEAU
ASPET MAGNOAC

Des services à votre disposition

ADMINISTRATIF

La Graouade Route du circuit
31800 Saint-Gaudens
Tél : 05 61 94 73 73

RESTAURATION

Service de portage de repas à domicile

Ce service est réservé aux personnes de plus de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes handicapées
Tél : 05 61 94 73 72

POMPES FUNEBRES

Pour faciliter toutes vos démarches funéraires

Rapatriement, Transport, organisation d'obsèques, contrat obsèques, inhumation, ...
Tél : 05 61 94 17 40 (site de Clarac)

TRI SELECTIF

Toute question sur le tri, les ordures ménagères

UN SEUL NUMÉRO D'APPEL GRATUIT !
Numéro vert 0800 573 486

PLATE-FORME DE COMPOSTAGE

Pour se procurer du compost et du BRF

Site de Liéoux Tél : 06 70 48 13 47
Vente uniquement les après midi et en fonction des disponibilités
Compost criblé en vrac : 10,80 € la tonne
Compost criblé «bio» vrac : 18 € la tonne
Compost brut et BRF en vrac : gratuit
Egalement dans les déchetteries :
Sac de 20kg compost criblé à 2,50 €
Compost brut en vrac : gratuit

DECHETTERIES

Jours et heures d'ouvertures des déchetteries

Saint Gaudens
Été (du 1^{er} Avril au 30 Septembre)
Lundi au Samedi : 8h30/12h00 et 14h00/18h30
Dimanche : 9h00/12h00
Hiver (du 1^{er} Octobre au 31 Mars)
Lundi au Samedi : 8h30/12h00 et 13h30/18h00
Dimanche : 9h00/12h00

Aspet / Castelnau Magnoac / Montrejeau «Les Tourreilles»
Été (du 1^{er} Avril au 30 Septembre)
Mardi : 14h00/18h30
Mercredi au Samedi : 8h30/12h00 et 14h00/18h30
Hiver (du 1^{er} Octobre au 31 Mars)
Mardi : 13h30/18h00
Mercredi au Samedi : 8h30/12h00 et 13h30/18h00

Pour la bonne tenue des sites, les agents ferment le portail 10mn avant l'heure prévue de fermeture



La lettre verte est imprimée sur papier recyclé

Directeur de publication Jean-Louis Puissegur
Rédaction & photos : service communication

Imprimerie FABBRO
Montrejeau 05 61 95 83 32



Maquette et composition PASCAL BRUGELLES
Saint-Gaudens 06 87 19 74 59